

# LE CAP

## UN OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION DE VOTRE PROJET ET DE VOS PRATIQUES

**COORACE Ambition Progrès - CAP** est un outil d'auto-évaluation, proposé par COORACE aux structures d'inclusion par l'emploi, permettant de créer un plan de progrès au service d'un projet social plus inclusif et solidaire.

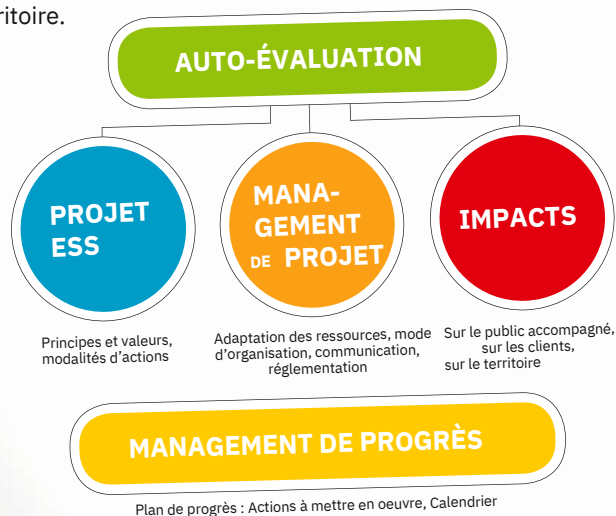
### C'EST AVANT TOUT UNE DÉMARCHE :

- D'auto-évaluation
- Innovante
- Au service du projet

Le CAP est destiné à l'ensemble des entreprises qui agissent pour l'accès à l'emploi de toutes et tous et pour la transformation de l'économie à l'échelle des territoires.

Il s'adresse à toutes celles et ceux qui ont commencé à agir par le biais de leur entreprise pour la construction d'un modèle de développement plus inclusif, misant sur l'intelligence collective et la coopération, y compris avec les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le CAP est outil pour celles et ceux qui souhaitent intégrer plus encore les notions de solidarité, de citoyenneté et de respect de l'environnement à leurs projets de développement pour le territoire.



### 4 THÈMES VIA LESQUELS

#### L'ENTREPRISE FAIT SON ÉVALUATION

**L'identité** : principes et valeurs de l'ESS promue par le réseau COORACE, projet de la structure...

**Les services rendus** : aux personnes, aux territoires, aux clients...

**Les supports** : adaptation des ressources au projet, mode d'organisation, communication, respect de la réglementation...

**L'amélioration continue et l'évaluation** : démarches de progrès ou de qualité, démarche d'évaluation de son utilité sociale territoriale.

### POURQUOI INTÉGRER

#### LA DÉMARCHE CAP ?

**Analyser et améliorer ses pratiques.**

La démarche permet d'avoir une photographie claire du positionnement de l'entreprise par rapport aux objectifs posés ainsi que d'un plan de progrès prêt à l'emploi.

**S'approprier et piloter collectivement le projet de la structure.**

L'auto-évaluation favorise par ce biais une appropriation individuelle et collective du projet et des pratiques. Elle engage les acteurs internes dans une recherche de progrès mais aussi dans une réflexion sur le sens du projet.

**Valoriser le projet de la structure.**

Le résultat de l'évaluation constitue un outil de valorisation du projet à l'échelle de l'entreprise et du réseau COORACE.

**Actionner l'offre de services COORACE.**

En regard des objectifs généraux, voire opérationnels, posés par CAP.

**Comprendre ce que signifie « être et faire COORACE ».**

CAP donne une vision claire, au travers de 4 thèmes, de ce qui est porté par le réseau. Il est facilement possible de faire le lien avec les projets et actions de la structure.

### COORACE MET TOUT EN OEUVRE

#### POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DÉMARCHE CAP AVEC

**Une appropriation** de l'outil CAP.

**La présence d'un tiers** : Cette personne a des compétences pour procéder à l'évaluation complémentaire suite à l'auto-évaluation, dans une posture « d'auditeur-trice, conseil »... Si besoin, le tiers peut affiner avec vous le plan de progrès et l'orienter par rapport à l'offre de services COORACE.

**La présence d'un pair** : En accompagnant le tiers, il-elle apporte un éclairage complémentaire de terrain et son retour d'expérience par rapport à l'utilisation de CAP. Son intervention doit favoriser les échanges de pratiques entre adhérents.